



# TRAVAILLER ENSEMBLE :

programmes de soutien familial



## Remerciements

Les programmes de soutien familial tendent vers l'amélioration constante de leur pratique par la réflexion au sujet de ce qu'ils font et de la manière dont ils procèdent (« Principes directeurs en matière de soutien familial »).

Le document Travailler ensemble : programmes de soutien familial a été préparé par les praticiennes et praticiens du soutien familial de divers programmes dans ce domaine, sous la direction du Groupe de travail sur le soutien familial, du Comité de mise en œuvre de Meilleur départ, pour servir de document d'accompagnement aux documents Travailler ensemble qui sont destinés au secteur de l'éducation et des services de garde afin de guider les pratiques fondées sur la collaboration dans le domaine des services à la petite enfance.

Nous voulons remercier les participants et participantes au groupe de travail du soutien familial de la région de Toronto qui ont assisté à l'atelier présenté en juin 2007 et participé à la préparation du présent document Travailler ensemble.

## Membres du groupe de travail :

Hawa Ashna	Marie Bamford	Julie Burdon	Dolores Cascone	Joanne Davis	Kathie Droy
Pat Evans	Karen Guthrie	Catherine Moher	Joanne Murrell	Karen Petursson	Ruth Sischy
Eva Smerdon	Fidelia Torres	Joanne Wilson	Roxana Zuleta		

## Organismes commanditaires :



Community Action Program  
for Children (CAPC)



Canada Prenatal Nutrition  
Program (CPNP)



Ontario Early Years Centres  
A Place for Parents And Their Children



Centres de la petite enfance.  
Un endroit pour les parents et leurs enfants



# Travailler ensemble : programmes de soutien familial

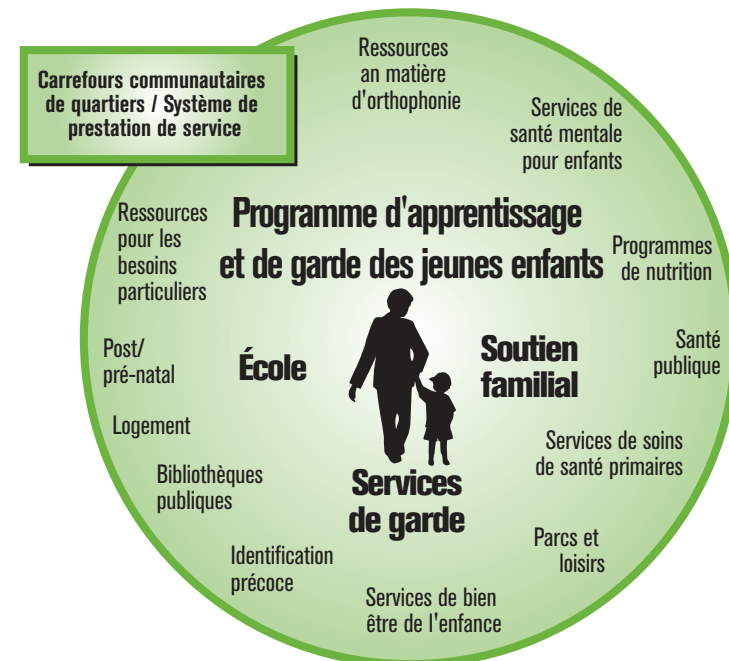
Le guide Travailler ensemble : programmes de soutien familial a été réalisé dans le cadre du travail du Comité directeur de la mise en œuvre de Meilleur départ visant à accroître la coordination et l'intégration des services communautaires destinés aux enfants de 0 à 6 ans et à leur famille.

Au printemps 2007, le Comité directeur de la mise en œuvre de Meilleur départ de Toronto a dirigé la préparation et la réalisation d'un sondage au sujet de Meilleur départ afin d'évaluer le degré de collaboration entre les trois principaux services œuvrant dans le domaine de la petite enfance : les services de garde, la maternelle et le jardin d'enfants et les programmes de soutien familial. Les résultats du sondage ont indiqué que les secteurs se situent au début d'une démarche fondée sur le partenariat et qu'ils viennent tout juste d'entreprendre des initiatives de collaboration entre les services à la petite enfance.

En juin 2007, le Groupe de travail sur le soutien familial, du Comité de mise en œuvre de Meilleur départ, a réuni les praticiennes et praticiens des secteurs des services de soutien familial de Toronto afin de discuter des moyens qui permettraient de renforcer les partenariats et d'accroître la collaboration avec la maternelle, le jardin d'enfants et les services de garde. Le groupe s'est servi d'un modèle commun de principes d'intégration que les conseils scolaires et la Ville de Toronto avaient utilisé pour élaborer des guides semblables de la série Travailler ensemble touchant la maternelle, le jardin d'enfants et les services de garde. (Voir la section Ressources pour savoir comment en obtenir des exemplaires.)

Le guide Travailler ensemble : programmes de soutien familial est le fruit de cette réunion de juin 2007. Il suggère des idées pratiques pour travailler avec nos partenaires des services de garde, de la maternelle et du jardin d'enfants, tout en soulignant le rôle de la praticienne ou du praticien du soutien familial en matière de renforcement de la collaboration et de l'intégration.

Ce guide à l'intention des praticiennes et praticiens du soutien familial a été conçu pour vous aider à prendre la voie du travail fondé sur la collaboration avec les programmes scolaires et les services de garde locaux. Il a été réalisé conformément au cadre du Plan Meilleur départ : Vision de l'enfance de la Ville de Toronto.





## Quels sont les programmes de soutien familial?

Les programmes de soutien familial sont offerts par des organismes communautaires qui travaillent auprès des enfants, des familles et des gardiennes et gardiens dans le but de renforcer et d'accroître les capacités et de favoriser un développement sain.

Les programmes de soutien familial regroupent :

- les centres de développement de la petite enfance de l'Ontario (financés par la province de l'Ontario);
- les programmes de ressources familiales (financés par la Ville de Toronto et la province de l'Ontario);
- les centres pour parents et les centres de littératie familiale (à Toronto, ces centres sont gérés par le Toronto District School Board et le Toronto Catholic District School Board et financés par la province de l'Ontario);
- le Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) (financé par l'Agence de la santé publique du Canada, avec un accent sur la promotion de la santé);
- le Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP) (financé par l'Agence de la santé publique du Canada, en partenariat avec le Service de santé publique de la Ville de Toronto et les hôpitaux locaux, avec un accent sur la promotion de la santé auprès des femmes enceintes à risque).

D'autres organismes offrent aussi des programmes de soutien familial, dont les services des parcs, de la forêt, des loisirs et des bibliothèques publiques de la Ville de Toronto.

- Les programmes de soutien familial offrent une gamme de services, guidés par les principes directeurs en matière de soutien familial, qui mettent l'accent sur l'établissement de

liens de soutien, facilitent la croissance, respectent la diversité et favorisent le développement communautaire.

([www.frp.ca/\\_data/global/images/ressources/guiding-f.pdf](http://www.frp.ca/_data/global/images/ressources/guiding-f.pdf))

- Les programmes de soutien familial varient selon leur taille, leur mandat et leurs ressources. Les services sont souples, accessibles et offerts dans un contexte informel. Ces services peuvent être offerts en partenariat avec d'autres groupes. Les services peuvent comprendre :
  - \* le développement de l'enfant;
  - \* l'apprentissage et services de garde pour les jeunes enfants;
  - \* le soutien aux parents et aux gardiennes et gardiens;
  - \* le soutien au développement communautaire;
  - \* la littératie et la numératie familiales;
  - \* la nutrition et l'aide alimentaire;
  - \* l'aide à l'emploi;
  - \* le perfectionnement des études;
  - \* l'éducation des parents;
  - \* le rencontre avec des pairs et entraide;
  - \* les services multilingues;
  - \* les prêts de jouets et de livres;
  - \* le counselling;
  - \* les programmes de médiation axée sur le jeu;
  - \* l'aiguillage vers d'autres services;
  - \* les programmes de halte-accueil;
  - \* la promotion de la santé;
  - \* le rayonnement et sécurité communautaires;
  - \* le dépistage précoce;
  - \* les ressources pour les parents (p. ex., livres, DVD, dépliants).

Source: Canadian Association of Family Resource Programs (FRP Canada): [www.frp.ca](http://www.frp.ca)



### Renforcement et partenariats communautaires

Les programmes de soutien familial ont une longue tradition en matière de collaboration avec les partenaires communautaires afin de veiller à ce que l'intégration des services soit faite de façon à répondre le plus efficacement possible aux besoins des familles et des enfants qu'ils desservent. Cette pratique professionnelle est liée à la recherche fondée sur des données probantes réalisée au cours des 30 dernières années, qui démontrent que les enfants ont de bien meilleures chances de réussir lorsqu'ils vivent dans des communautés saines offrant aux parents et aux gardiennes et gardiens un accès à des ressources pour les aider à jouer leur rôle exigeant.

Les programmes de soutien familial comportent trois objectifs interreliés. Le plus important de tous est le fait qu'ils soient axés vers les enfants. Partout en Ontario, les programmes de soutien familial espèrent améliorer de façon générale le développement sain de l'enfant en favorisant l'établissement de liens enrichissants entre les parents, les gardiennes et gardiens et les enfants, le bien-être physique et affectif de la famille, une bonne alimentation, la sécurité et les liens sociaux. L'accent mis sur le développement sain de l'enfant conduit inévitablement vers un accent communautaire et le développement d'un monde social dans lequel les enfants auront la possibilité de s'épanouir. L'amélioration des réseaux sociaux des intervenants permet d'accroître la participation communautaire et favorise l'accès aux connaissances et aux ressources communautaires. Cela se traduit, ultimement, par une habilitation, et il s'agit de la façon la plus efficace de créer une communauté qui favorise le développement sain de l'enfant.

Dans ce processus de renforcement communautaire, les programmes de soutien familial font appel à diverses stratégies afin d'améliorer les résultats pour les enfants et les familles. L'établissement et le maintien de partenariats avec une variété de secteurs communautaires, comme ceux de la santé, de l'éducation, des services sociaux, des affaires et, ce qui est le plus important, avec les familles du voisinage, est une stratégie prioritaire reconnue des programmes de soutien familial.



## Les principes directeurs en matière de soutien familial

Dans le cadre de leurs efforts visant à collaborer à l'établissement d'une approche intégrée en matière d'éducation, de services de garde et de soutien familial, les personnes qui œuvrent au sein de divers programmes de soutien familial, dont les programmes de ressources pour la famille, les centres de développement de la petite enfance de l'Ontario, les centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles, le Programme d'action communautaire pour les enfants et le Programme canadien de nutrition prénatale, ont adopté des principes directeurs. Ces principes directeurs permettent aux personnes du secteur de partager une vision et des valeurs communes qui influent et orientent nos pratiques pendant que nous nous efforçons d'accorder un soutien aux familles et à leurs enfants. Les principes directeurs appuient constamment le travail de toutes les personnes qui œuvrent auprès des familles et ils fournissent aux praticiennes et praticiens des divers secteurs un cadre commun, même si les programmes peuvent être très différents d'une communauté à une autre dans la province.

## Les principes directeurs en matière de soutien familial

1. Les programmes de soutien familial sont ouverts à toutes les familles, considérant que toutes les familles méritent de recevoir un soutien.
2. Les programmes de soutien familial complètent les services existants, privilégient le réseautage et la formation de liens et s'engagent en faveur de politiques, de services et de systèmes qui accroissent la capacité des familles d'élever des enfants en santé.
3. Les programmes de soutien familial œuvrent en partenariat avec les familles et les membres de la collectivité en vue de répondre aux besoins déterminés.

4. Les programmes de soutien familial mettent l'accent sur la promotion du bien-être et adoptent une approche axée sur la prévention dans leur travail.
5. Les programmes de soutien familial travaillent de manière à renforcer les capacités des individus, des familles et des collectivités ainsi qu'à multiplier les occasions qui favorisent leur épanouissement.
6. Les programmes de soutien familial prônent une approche écologique qui reconnaît la nature interdépendante de la vie des familles.
7. Les programmes de soutien familial valorisent et encouragent l'entraide et le soutien par les pairs.
8. Les programmes de soutien familial considèrent le rôle parental comme un processus d'apprentissage qui se poursuit tout au long de la vie.
9. Les programmes de soutien familial font valoir le principe de participation volontaire à leurs services.
10. Les programmes de soutien familial font la promotion de relations fondées sur l'égalité et le respect de la diversité.
11. Les programmes de soutien familial privilégient la non-violence dans le souci d'assurer la sécurité de chacun des membres de la famille.
12. Les programmes de soutien familial tendent vers l'amélioration constante de leur pratique par la réflexion au sujet de ce qu'ils font et de la manière dont ils procèdent.

Source: (see pg.2)



FRP Canada

## Cadre de collaboration pour les programmes de ressources familiales

### Point de départ du cheminement vers la collaboration

Volet du programme	Rôle de la praticienne ou du praticien du soutien familial	Amorce du processus - recenser les approches communes (COORDINATION)	Prochaines étapes du cheminement vers l'intégration - élaborer et mettre en œuvre des approches communes (COLLABORATION/INTÉGRATION)
<p><b>COMMUNICATION</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se présenter et présenter le personnel au personnel des écoles et des services de garde, et créer des liens.</li> <li>• Rencontrer les autres secteurs et déterminer les éléments communs des programmes.</li> <li>• Inviter les représentantes et représentants des conseils scolaires et des services de garde à participer aux tables des réseaux communautaires.</li> <li>• Chercher les occasions de travailler ensemble.</li> <li>• Promouvoir la participation des parents à tous les programmes pour la petite enfance.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un plan de communication pour partager l'information, les bulletins d'information, les activités, etc.</li> <li>• Rencontrer les autres afin de décrire une journée dans la vie d'une travailleuse ou d'un travailleur des services de garde, d'une enseignante ou d'un enseignant et d'une praticienne ou d'un praticien du soutien familial.</li> <li>• Collaborer à l'élaboration de messages communs.</li> <li>• Collaborer à l'établissement de buts et d'objectifs communs, de principes communs et de définitions communes, comme dans le domaine de la préparation scolaire.</li> <li>• Élaborer des protocoles de partage de l'information à l'aide de bulletins, de babillards et de l'action communautaire.</li> <li>• Élaborer des protocoles relatifs au partage de locaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivre la mise en œuvre des stratégies de communication pour veiller à assurer une communication continue de l'information au personnel et aux parents.</li> <li>• Élaborer des plans de communication communs en mettant sur pied des comités chargés de préparer et de diffuser les documents à cette fin.</li> <li>• Créer un comité mixte de planification des activités pour les jeunes enfants dans chaque communauté.</li> <li>• Réaliser des activités conjointes afin de souligner l'importance de la petite enfance.</li> </ul>



Volet du programme	Rôle de la praticienne ou du praticien du soutien familial	Amorce du processus - recenser les approches communes (COORDINATION)	Prochaines étapes du cheminement vers l'intégration - élaborer et mettre en œuvre des approches communes (COLLABORATION/INTÉGRATION)
<b>CADRE DU CURRICULUM, ET PRINCIPES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se familiariser avec le rôle de la direction d'école, de l'éducatrice ou de l'éducateur de la maternelle et du jardin d'enfants et des membres du personnel des services de garde.</li> <li>• Faire connaître les principes directeurs en matière de soutien familial aux écoles et aux services de garde et examiner le rôle du soutien familial dans le cadre du curriculum de la petite enfance.</li> <li>• Déterminer un vocabulaire commun qui peut être utilisé par tous les partenaires.</li> <li>• Présenter les exigences de base aux organismes de financement du secteur du soutien familial, p. ex., l'administration municipale, le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visiter les locaux des partenaires.</li> <li>• Organiser des visites des différents programmes pour la petite enfance.</li> <li>• Établir une politique de « portes ouvertes » concernant les programmes à l'intention des partenaires locaux.</li> <li>• Rencontrer les éducatrices et éducateurs de la maternelle et du jardin d'enfants et les membres du personnel des services de garde afin de déterminer des stratégies communes et des objectifs communs, p. ex., favoriser la transition des enfants vers la maternelle et le jardin d'enfants.</li> <li>• Présenter des exposés aux intervenants, p. ex., conseils consultatifs scolaires et conseils d'administration des services de garde.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer les éléments communs et élaborer des principes et des objectifs communs, y compris un vocabulaire commun entre les programmes.</li> <li>• Recenser les besoins et les lacunes au sein de la communauté (au moyen de l'Instrument de mesure du développement des tout-petits, de l'indice des possibilités d'apprentissage et d'autres outils disponibles) et élaborer des stratégies communes et des objectifs communs afin de répondre aux besoins et combler les lacunes.</li> <li>• Utiliser le cadre proposé dans le document L'apprentissage des jeunes enfants à la portée de tous dès aujourd'hui pour guider la planification commune.</li> <li>• Mettre sur pied des programmes coanimés (préparation scolaire, ateliers pour les familles).</li> <li>• Élaborer des protocoles conjoints afin d'établir des objectifs communs pour chaque enfant et famille à l'aide d'un vocabulaire commun.</li> </ul>

Volet du programme	Rôle de la praticienne ou du praticien du soutien familial	Amorce du processus - recenser les approches communes (COORDINATION)	Prochaines étapes du cheminement vers l'intégration - élaborer et mettre en œuvre des approches communes (COLLABORATION/INTÉGRATION)
<p><b>PROGRAMMES ET ACTIVITÉS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se familiariser avec les programmes des partenaires (écoles et soutien aux familles), avec leur disponibilité et leur emploi du temps pour que le personnel de tous les programmes puisse se rencontrer.</li> <li>• Établir des relations avec le personnel d'autres programmes pour la petite enfance.</li> <li>• Recenser les programmes et les services pour la petite enfance et les réseaux communautaires.</li> <li>• Participer aux réseaux communautaires afin d'assurer une planification fondée sur la collaboration.</li> <li>• Examiner les documents pertinents des intervenants, comme le document intitulé Critères d'exploitation de la Ville de Toronto.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser les possibilités de discussion informelle.</li> <li>• Discuter avec le personnel des programmes afin de planifier l'entrée scolaire.</li> <li>• Échanger et analyser les renseignements sur les programmes des partenaires en apprentissage des jeunes enfants afin d'assurer une compréhension commune des programmes.</li> <li>• Faire la promotion réciproque des services et assurer l'aiguillage entre les services à la petite enfance.</li> <li>• Inviter le personnel de la maternelle, du jardin d'enfants et des services de garde à assister à des activités spéciales, p. ex., rencontre avec une ou un spécialiste en alphabétisation des jeunes enfants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenir des réunions régulières.</li> <li>• Évaluer les besoins et les lacunes de la communauté en ce qui concerne les programmes scolaires, les services de garde et les programmes de soutien familial.</li> <li>• Planifier conjointement des milieux d'apprentissage adaptés aux enfants et aux familles et collaborer à l'aménagement de ces milieux.</li> <li>• Planifier conjointement des ateliers pour les parents afin de répondre à des besoins locaux et collaborer à la présentation de ces ateliers.</li> <li>• Coanimer les programmes et les activités avec des partenaires.</li> </ul>



Volet du programme	Rôle de la praticienne ou du praticien du soutien familial	Amorce du processus - recenser les approches communes (COORDINATION)	Prochaines étapes du cheminement vers l'intégration - élaborer et mettre en œuvre des approches communes (COLLABORATION/INTÉGRATION)
<b>GESTION DU COMPORTEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se familiariser et veiller à ce que le personnel se familiarise avec le code de conduite de l'école, les programmes sociaux/affectifs de l'école, la politique relative aux devoirs. Se familiariser avec les politiques et les pratiques en matière de garde.</li> <li>• Comprendre les attentes et connaître les stratégies que les services de garde et les écoles utilisent en matière de gestion du comportement, par exemple, le programme The Incredible Years.</li> <li>• Faire connaître les principes directeurs aux partenaires, en particulier ceux qui font la promotion de la non-violence et des relations fondées sur l'égalité et le respect.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner les protocoles en matière de gestion du comportement et en discuter, p. ex., code de conduite, politique de gestion du comportement, déclaration des mauvais traitements infligés aux enfants, etc.</li> <li>• Discuter avec le personnel qui travaille directement auprès des enfants au sujet de leurs stratégies de gestion du comportement.</li> <li>• Présenter des ateliers fondés sur la collaboration au sujet de la gestion du comportement à l'intention de tous les secteurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer avec les organismes partenaires une approche commune en matière de gestion du comportement fondée sur un vocabulaire commun, des méthodes communes, les meilleures pratiques et les exigences législatives.</li> <li>• Offrir un programme de perfectionnement professionnel en matière de gestion du comportement à l'intention des membres de l'équipe des programmes pour la petite enfance.</li> </ul>

Volet du programme	Rôle de la praticienne ou du praticien du soutien familial	Amorce du processus - recenser les approches communes (COORDINATION)	Prochaines étapes du cheminement vers l'intégration - élaborer et mettre en œuvre des approches communes (COLLABORATION/INTÉGRATION)
<p><b>INSCRIPTION À LA MATERNELLE OU AU JARDIN D'ENFANTS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se familiariser avec les dates et le processus d'inscription à la maternelle et au jardin d'enfants.</li> <li>• Rencontrer la direction et le personnel scolaires afin de déterminer le processus d'inscription.</li> <li>• Examiner les documents pertinents publiés par le TCDSB ou le TDSB au sujet de la transition vers la maternelle et le jardin d'enfants.</li> <li>• Encourager les familles à consulter d'autres programmes afin de préparer leurs enfants à l'entrée scolaire.</li> <li>• Recenser les services de soutien dans la communauté, y compris les services dans d'autres langues.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer avec les écoles et les services de garde afin d'étudier la possibilité de regrouper les processus d'inscription et de transition à la maternelle et au jardin d'enfants.</li> <li>• Déterminer les dates d'inscription et planifier ensemble le processus d'inscription à la maternelle et au jardin d'enfants.</li> <li>• Utiliser l'inscription à la maternelle et au jardin d'enfants comme une occasion de promouvoir les services et les programmes d'apprentissage des jeunes enfants.</li> <li>• Ajouter les documents pertinents aux trousseaux d'inscription à la maternelle et au jardin d'enfants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer le processus conjoint d'inscription et de transition à la maternelle et au jardin d'enfants et recommander des stratégies visant à améliorer le processus pour les années subséquentes.</li> <li>• Inviter tous les fournisseurs de services à assister à une soirée d'information sur la maternelle et le jardin d'enfants.</li> <li>• Utiliser l'inscription à la maternelle et au jardin d'enfants comme une occasion d'établir un lien de confiance, à tous les niveaux, entre les parents et les fournisseurs de services.</li> <li>• Collaborer avec d'autres afin de préparer des trousseaux d'inscription pour la maternelle et le jardin d'enfants et organiser des soirées communes.</li> </ul>



Volet du programme	Rôle de la praticienne ou du praticien du soutien familial	Amorce du processus - recenser les approches communes (COORDINATION)	Prochaines étapes du cheminement vers l'intégration - élaborer et mettre en œuvre des approches communes (COLLABORATION/INTÉGRATION)
<b>DÉVELOPPEMENT ET PROGRÈS DES ENFANTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les outils de suivi et les données concernant l'apprentissage des jeunes enfants qui sont utilisés par les écoles et les services de garde et veiller à ce que l'information soit partagée avec le personnel.</li> <li>• Informer les familles au sujet des outils de suivi et des données de l'apprentissage des jeunes enfants qui sont utilisés dans les écoles et les services de garde.</li> <li>• Créer et diffuser du matériel de promotion des écoles et des services de garde à l'intention des familles et des réseaux communautaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discuter du développement et du progrès de l'enfant en utilisant des outils, comme le cadre proposé dans le document L'apprentissage des jeunes enfants à la portée de tous dès aujourd'hui, le questionnaire de dépistage des troubles du développement du district de Nipissing (Nipissing District Development Screen), l'Instrument de mesure du développement des tout-petits, la liste d'observation préscolaire de Toronto pour la parole et le langage, etc.</li> <li>• Inviter les éducatrices et éducateurs de la maternelle et du jardin d'enfants à visiter les programmes en compagnie des enfants.</li> <li>• Visiter les programmes de maternelle et de jardin d'enfants avec les familles.</li> <li>• Assister à des journées portes ouvertes afin de recueillir de l'information au sujet des écoles et de la façon dont elles offrent un soutien aux familles et aux enfants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partager les données scolaires et communautaires afin de contribuer à l'élaboration des objectifs communs des programmes de la petite enfance.</li> <li>• Élaborer des protocoles communs afin d'assurer une transition en douceur entre les programmes de façon à répondre aux besoins individuels des enfants sans interruption dans la prestation des services.</li> <li>• Partager avec les écoles, les programmes de soutien familial et les services de garde les possibilités de perfectionnement professionnel portant sur les outils de suivi.</li> <li>• Établir des normes communes pour les programmes de soutien familial, les services de garde et les écoles afin de favoriser le développement de l'enfant, établir des ententes de confidentialité et adopter des lignes directrices relatives à l'échange d'information concernant les programmes de la petite enfance.</li> </ul>

Volet du programme	Rôle de la praticienne ou du praticien du soutien familial	Amorce du processus - recenser les approches communes (COORDINATION)	Prochaines étapes du cheminement vers l'intégration - élaborer et mettre en œuvre des approches communes (COLLABORATION/INTÉGRATION)
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménager un kiosque ou une table lors de l'inscription scolaire dans le but de promouvoir les programmes de soutien familial et renforcer les relations entre les écoles, les services de garde et les programmes de soutien familial.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir des protocoles communs et des stratégies de communication communes concernant le progrès du développement des enfants.</li> </ul>
<b>EMPLOI DU TEMPS ET ACTIVITÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner l'emploi du temps et les activités afin d'assurer un ensemble cohérent non interrompu d'activités pour les jeunes enfants.</li> <li>• Examiner les protocoles des partenaires en matière de santé, d'alimentation et de sécurité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner l'emploi du temps et les activités des programmes dans le but de réduire les transitions et les dédoublements d'activités, p. ex., répétition des activités de groupe, des collations, etc.</li> <li>• Déterminer, en collaboration avec les partenaires, les éléments de souplesse des programmes qui permettent de répondre aux besoins des enfants et des familles, p. ex., faire en sorte que l'heure de début des programmes de soutien familial coïncide avec l'heure du début des classes, surtout durant les mois d'hiver.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir des activités habituelles cohérentes et travailler ensemble à adapter ou réduire le nombre de transitions et les dédoublements d'activités pour les enfants.</li> <li>• Travailler avec les familles afin de déterminer le meilleur emploi du temps pour leur enfant.</li> </ul>



Volet du programme	Rôle de la praticienne ou du praticien du soutien familial	Amorce du processus - recenser les approches communes (COORDINATION)	Prochaines étapes du cheminement vers l'intégration - élaborer et mettre en œuvre des approches communes (COLLABORATION/INTÉGRATION)
<b>DÉPISTAGE ET INTERVENTION PRÉCOCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir une communication ouverte avec les écoles et les services de garde afin de créer un contexte de soutien mutuel entre les programmes.</li> <li>• Déterminer les droits des enfants par rapport aux soutiens et aux services dans le cadre du système scolaire et des services de garde.</li> <li>• Utiliser des ententes de confidentialité et des lignes directrices sur l'échange d'information dans le cadre des communications au sujet des enfants avec les écoles ou les services de garde.</li> <li>• Créer des documents de promotion des services de dépistage précoce et les diffuser dans les écoles, les services de garde et les programmes de soutien familial afin qu'ils soient partagés avec les familles.</li> <li>• Déterminer les mesures qui doivent être prises par les écoles et les services de garde lorsqu'un enfant a fait l'objet d'un dépistage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inviter les directrices et directeurs et les éducatrices et éducateurs de la maternelle et du jardin d'enfants à visiter les programmes pour favoriser un rapprochement et l'établissement de liens afin de discuter des services de dépistage et d'intervention précoces.</li> <li>• Partager entre les partenaires les procédures de dépistage et d'aiguillage des enfants ayant des besoins particuliers.</li> <li>• Offrir des ateliers sur les services de dépistage et d'intervention précoces à l'intention des familles, des écoles et des services de garde.</li> <li>• Recenser les lacunes et les dédoublements dans les services aux familles susceptibles d'avoir besoin d'un soutien supplémentaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recenser les modèles existants qui pourraient être utilisés afin d'établir des relations sectorielles entre les programmes de soutien familial, les écoles et les services de garde.</li> <li>• Élaborer une stratégie commune en matière de dépistage et d'intervention précoces fondée sur les éléments communs, les meilleures pratiques et les exigences législatives.</li> <li>• Créer des possibilités communes de perfectionnement professionnel sur le dépistage et l'intervention précoces à l'intention des programmes de soutien familial, des écoles et des services de garde.</li> <li>• Faire un sondage auprès des écoles, des services de garde et des programmes de soutien familial afin d'identifier des membres du personnel pouvant contribuer des services ou des compétences dans le cadre des services de dépistage et d'intervention précoces afin d'aider les familles.</li> <li>• Créer des ressources communes à l'intention des familles afin d'aider les parents à domicile ou pendant qu'ils attendent des services.</li> </ul>

Volet du programme	Rôle de la praticienne ou du praticien du soutien familial	Amorce du processus - recenser les approches communes (COORDINATION)	Prochaines étapes du cheminement vers l'intégration - élaborer et mettre en œuvre des approches communes (COLLABORATION/INTÉGRATION)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Familiariser le personnel des programmes de soutien familial avec le document « Toronto Red Flags Guide » et les aider à comprendre les mesures et les protocoles.</li> <li>• Déterminer les lacunes dans les services aux enfants.</li> <li>• Collaborer à la création d'un formulaire de consentement commun qui peut être utilisé par les programmes de soutien familial, les écoles et les services de garde afin de réduire les formalités administratives pour les familles.</li> </ul>		



Volet du programme	Rôle de la praticienne ou du praticien du soutien familial	Amorce du processus - recenser les approches communes (COORDINATION)	Prochaines étapes du cheminement vers l'intégration - élaborer et mettre en œuvre des approches communes (COLLABORATION/INTÉGRATION)
<b>PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Allouer des ressources pour le perfectionnement professionnel.</li> <li>• Chercher à mettre sur pied des activités communes de perfectionnement professionnel entre les partenaires.</li> <li>• Faire connaître les services de la petite enfance aux partenaires.</li> <li>• Créer un module sur les programmes de soutien familial à l'intention du personnel de première ligne et des étudiantes et étudiants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir régulièrement des activités communes de perfectionnement professionnel.</li> <li>• Partager l'information concernant les projets de modification des programmes.</li> <li>• Offrir des possibilités de stages aux étudiantes et étudiants en éducation de la petite enfance et en enseignement dans le cadre des programmes de soutien familial.</li> <li>• Offrir une formation aux étudiantes et étudiants en éducation de la petite enfance et en enseignement au sujet des programmes de soutien familial.</li> <li>• Offrir des séances de formation commune afin de créer un savoir commun et un vocabulaire commun et d'échanger de l'information sur les ressources et les modèles des programmes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planifier et réaliser conjointement avec les partenaires de la petite enfance les possibilités de perfectionnement professionnel pour offrir du soutien dans certains domaines des programmes, y compris l'acquisition de compétences sociales, la gestion du comportement et l'évaluation.</li> <li>• Intégrer les ressources afin d'offrir une formation intersectorielle sur les services de la petite enfance</li> </ul>

Volet du programme	Rôle de la praticienne ou du praticien du soutien familial	Amorce du processus - recenser les approches communes (COORDINATION)	Prochaines étapes du cheminement vers l'intégration - élaborer et mettre en œuvre des approches communes (COLLABORATION/INTÉGRATION)
<p><b>PARTICIPATION DES FAMILLES ET DE LA COMMUNAUTÉ</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître la sensibilisation des parents et des gardiennes et gardiens à l'égard des programmes et des services.</li> <li>• Informer les parents au sujet des activités d'intégration des services de la petite enfance.</li> <li>• Accroître la capacité des parents de siéger aux conseils d'administration et aux conseils consultatifs, de concert avec les partenaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discuter des stratégies de rayonnement afin d'accroître la sensibilisation à l'égard des programmes de la petite enfance.</li> <li>• Favoriser la participation des parents de diverses façons afin qu'ils puissent appuyer le développement des enfants (p. ex., préparation scolaire, lecture à domicile, ateliers sur le rôle de parent).</li> <li>• Partager l'information au sujet des activités communautaires entre les secteurs.</li> <li>• Encourager les parents à visiter divers programmes.</li> <li>• Planifier des activités avec les partenaires, comme des soirées de littératie, afin de favoriser la lecture et la participation des familles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir une approche commune afin d'assurer une contribution utile des parents aux programmes de la petite enfance.</li> <li>• Encourager les parents à collaborer à la planification et à l'organisation d'activités communautaires (séances d'information pour les parents, ateliers, formation).</li> <li>• Encourager les parents à participer à la planification des programmes, p. ex., activités quotidiennes, célébrations, partage des compétences et des intérêts.</li> <li>• Concevoir un bulletin d'information communautaire avec la participation des parents.</li> <li>• Établir des liens avec divers groupes culturels.</li> </ul>



Volet du programme	Rôle de la praticienne ou du praticien du soutien familial	Amorce du processus - recenser les approches communes (COORDINATION)	Prochaines étapes du cheminement vers l'intégration - élaborer et mettre en œuvre des approches communes (COLLABORATION/INTÉGRATION)
<b>UTILISATION DES LOCAUX ET RÉPARTITION DES RESSOURCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer les locaux qui peuvent être partagés : p. ex., bibliothèque et gymnase de l'école, salle de réunion du centre communautaire, etc.</li> <li>• Élaborer des protocoles concernant l'utilisation des locaux mis en commun.</li> <li>• Évaluer les besoins des programmes des partenaires en ce qui concerne les locaux scolaires et les protocoles et les politiques en matière de sécurité, de santé, etc.</li> <li>• Appuyer les stratégies d'intégration des programmes de la petite enfance en déterminant les ressources qui peuvent être partagées, p. ex., matériel, livres, personnel.</li> <li>• Informer les partenaires des ressources disponibles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discuter des besoins en matière de locaux avec les écoles et les services de garde et évaluer les locaux disponibles dans le but de réduire les transitions pour les enfants et les familles.</li> <li>• Déterminer les ressources et les locaux qui peuvent être partagés entre les partenaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer les domaines où les programmes peuvent être mis en œuvre au même endroit ou pour lesquels il peut y avoir partage des locaux.</li> <li>• Collaborer à l'élimination des obstacles à l'utilisation des locaux par plusieurs utilisateurs.</li> <li>• Prévoir des locaux pour des activités communes.</li> <li>• Travailler avec les partenaires afin de fournir des ressources pour les activités communes, p. ex., locaux, personnel, matériel.</li> <li>• Mettre au point une ressource pour chaque regroupement de services (carrefour) à l'intention des parents pour fournir des renseignements sur les écoles locales, les programmes de soutien familial et les services de garde.</li> <li>• Travailler avec les fournisseurs de services spécialisés afin d'aider les familles et les enfants dans le cadre des programmes de soutien familial</li> </ul>

## Ressources

- **Les rapports des quartiers sur les enfants** ([www.toronto.ca/children/wardreports.htm](http://www.toronto.ca/children/wardreports.htm)) comportent des données statistiques sur les enfants et les familles résidant dans chaque quartier ainsi que des cartes et des listes de programmes et d'installations pour enfants, et notamment :
  - les services de garde;
  - les centres et les bibliothèques communautaires;
  - les écoles élémentaires;
  - les programmes de ressources familiales et les centres de la petite enfance;
  - des données statistiques sur les enfants et les familles.
- **Toronto First Duty (TFD)** est un programme universel d'apprentissage et de garde de la petite enfance convenant à chaque enfant qui simultanément :
  - répond aux besoins de développement des enfants pour veiller à
  - ce qu'ils réalisent leur plein potentiel
  - appuie les parents qui souhaitent travailler ou étudier
  - soutient les parents dans l'exécution de leur rôle parental.

Le modèle TFD regroupe en un seul programme la maternelle ou le jardin d'enfants, le service de garde et le soutien aux services de garde et à la formation au rôle parental. Par le biais de ce programme, les parents peuvent accéder à tout l'éventail de services de soutien à l'enfant et à la famille disponible dans leur collectivité.

[www.toronto.ca/firstduty](http://www.toronto.ca/firstduty)

- **Plan Meilleur départ** : Vision de l'enfance de la Ville de Toronto est une stratégie échelonnée sur 10 ans visant à répondre aux besoins d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de la ville. La vision permettra de regrouper le vaste éventail actuel de services pour en faire un système intégré adapté aux besoins des familles torontoises.  
[www.toronto.ca/children/bs\\_network.htm](http://www.toronto.ca/children/bs_network.htm)
- **Rapports du Groupe d'étude sur le programme d'apprentissage de la petite enfance, Meilleur départ** :
  - Rapport du Groupe d'étude sur le programme d'apprentissage de la petite enfance, Meilleur départ : L'apprentissage des jeunes enfants à la portée de tous dès aujourd'hui – Un cadre d'apprentissage pour les milieux de la petite enfance de l'Ontario  
[www.gov.on.ca/children/graphics/stel02\\_183342.pdf](http://www.gov.on.ca/children/graphics/stel02_183342.pdf)
  - Rapport du Groupe d'étude sur la qualité et les ressources humaines : Investir dans des services de qualité – Politiques, personnes responsables des enfants, programmes et parents  
[www.gov.on.ca/children/graphics/stel02\\_183340.pdf](http://www.gov.on.ca/children/graphics/stel02_183340.pdf)

## Autres documents Travailler ensemble

### Services de garde

[www.toronto.ca/children/pdf/oc\\_fr\\_9\\_travailler\\_ensemble.pdf](http://www.toronto.ca/children/pdf/oc_fr_9_travailler_ensemble.pdf)

[www.toronto.ca/children/pdf/Working\\_together\\_questions.pdf](http://www.toronto.ca/children/pdf/Working_together_questions.pdf)

### Éducation

[www.tdsb.on.ca/wwwdocuments/programs/early\\_years/docs/WorkingTogether.pdf](http://www.tdsb.on.ca/wwwdocuments/programs/early_years/docs/WorkingTogether.pdf)

[www.cateam.ca/index.php?option=com\\_docman&task=doc\\_download&gid=597](http://www.cateam.ca/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=597)



## Pour obtenir plus de renseignements :

**VILLE DE TORONTO ET MEILLEUR DÉPART**

[www.toronto.ca/children](http://www.toronto.ca/children)

**MEILLEUR DÉPART**

(ministère des Services à l'enfance et à la famille)

[www.children.gov.on.ca/CS/en/programs/BestStart](http://www.children.gov.on.ca/CS/en/programs/BestStart)

Renseignements sur le Réseau Meilleur départ  
de la Ville de Toronto :

[www.toronto.ca/children/bs\\_network.htm](http://www.toronto.ca/children/bs_network.htm)

Plan Meilleur départ : Vision de l'enfance de la  
Ville de Toronto :

Version anglaise : [www.toronto.ca/children/bs/bsn\\_vision.pdf](http://www.toronto.ca/children/bs/bsn_vision.pdf)

Version française : [www.toronto.ca/children/bs/bsn\\_vision\\_fr.pdf](http://www.toronto.ca/children/bs/bsn_vision_fr.pdf)

**FIRST DUTY**

[www.toronto.ca/firstduty](http://www.toronto.ca/firstduty)

## Secteur du soutien familial

**FRP Canada**

[www.frp.ca](http://www.frp.ca)

**PACE et PCNP**

[www.phac-aspc.gc.ca/dca-dea/programs-mes/fpn\\_accueil-fra.php](http://www.phac-aspc.gc.ca/dca-dea/programs-mes/fpn_accueil-fra.php)

**Centres de développement de la petite enfance de l'Ontario**

[www.gov.on.ca/children/oeyc](http://www.gov.on.ca/children/oeyc)

**Family Support Institute Ontario (FSIO)**

[www.fsio.ca](http://www.fsio.ca)

## Conseils scolaires

**Toronto District School Board**

[www.tdsb.on.ca](http://www.tdsb.on.ca)

**Toronto Catholic District School Board**

[www.tcdsb.org](http://www.tcdsb.org)

# Glossaire

**Programmes de soutien familial** – Centres pour parents, programmes de ressources pour parents, centres de développement de la petite enfance de l’Ontario, groupes prénataux/postnataux, littératie familiale, groupes de parents, visites à domicile, cuisines communautaires et programmes familiaux de santé et d’alimentation. L’accent est mis sur les parents et les enfants. Les parents peuvent participer aux activités seuls. Les enfants sont souvent accompagnés par un parent ou une gardienne.

**Praticien en soutien familial** – Terme officiel qui est utilisé pour désigner les professionnels qui travaillent au sein des programmes de soutien familial.

**Programmes partenaires** – Services de garde communautaires et organismes de soutien familial, conseils scolaires, gestionnaires municipaux de services pour enfants, santé publique, loisirs, bibliothèques publiques, etc., qui participent à un partenariat intersectoriel en vue de créer un système de carrefours de services communautaires/de quartier.

**Milieu d’apprentissage intégré** – Combine les fonctions et les éléments des services de garde, la maternelle et le jardin d’enfants et des programmes de soutien familial. Ces éléments comprennent la mise en commun des locaux, des approches pédagogiques, des activités et des emplois du temps quotidiens, l’évaluation du développement et des progrès des enfants et la mise sur pied et l’application d’un système d’évaluation de la qualité des programmes.

**Fournisseurs de services spécialisés** – Les enseignants-ressources pour les enfants ayant des besoins particuliers, les infirmières et infirmiers du Service de santé publique, les spécialistes de la santé mentale des enfants et d’autres professionnels intervenant auprès des enfants.

**Programmes d’apprentissage de la petite enfance et de garde** – Comprend les services de garde, la maternelle et le jardin d’enfants et les programmes de soutien familial qui fonctionnent d’une manière concertée.

**Personnel de première ligne** – Les personnes qui offrent un service ou un programme directement aux enfants et aux familles dont les infirmières et infirmiers du Service de santé publique, les services de santé mentale pour enfants et les autres professionnels qui interviennent auprès des enfants.

**Équipe de la petite enfance** – Les personnes qui mettent quotidiennement en œuvre le programme dont les éducatrices et éducateurs de la petite enfance, les aides-éducatrices et aides-éducateurs de la petite enfance, les enseignantes et enseignants de la maternelle et du jardin d’enfants, les adjointes et adjoints pédagogiques, les praticiennes et praticiens du soutien familial; cela peut comprendre les professionnels des services destinés aux enfants ayant des besoins particuliers s’ils participent à la mise en œuvre du programme au quotidien.

**Pédagogie** – S’entend de la compréhension de la façon dont s’effectue l’apprentissage et les principes et les pratiques qui sous-tendent cette compréhension de l’apprentissage, ce qui comprend les méthodes, les stratégies et les techniques d’enseignement.



**Partenaires** – Comprend les services scolaires et les services de soutien familial, les programmes de ressources familiales, les centres de développement de la petite enfance de l’Ontario, les centres pour parents et les centres de littératie familiale, le Programme d’action communautaire pour les enfants (PACE), le Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP).

**Services de garde/éducation de la petite enfance** – Centres de services de garde, services de garde en résidence privée, garderies, programmes de préparation à l’école et programmes préscolaires, ressources pour enfants ayant des besoins spéciaux et programmes d’intervention précoce de niveau préscolaire. Les enfants peuvent participer aux activités sans un parent ou un tuteur.

**Maternelle et jardin d’enfants** – Offerts à tous les enfants de 3, 8 à 6 ans par les conseils scolaires.

**Services de dépistage et d’intervention précoces** – Services qui comprennent les services spécialisés destinés aux enfants de 0 à 6 ans et à leur famille qui sont offerts par les organismes de protection de l’enfance, les centres de traitement pour enfants, le programme de dépistage néonatal des troubles auditifs et d’intervention précoce, les services de développement des nourrissons, les centres de santé mentale pour enfants, les services de développement, le Programme de services de rééducation de la parole et du langage pour les enfants d’âge préscolaire et le programme « Bébés en santé, enfants en santé ».

**Outils de dépistage précoce** : le questionnaire de dépistage des troubles du développement du district de Nipissing (Nipissing District Development Screen), l’Instrument de mesure du développement de la petite enfance, la liste de vérification des services de rééducation de la parole et du langage de Toronto, le Toronto Public Health Red Flags Guide et le document Cultural Competency Guidelines, Evaluation Framework, **FSIO**.

